

Nouvelles de La Cause

Que chacun s'efforce dans le milieu où il se trouve de témoigner à d'autres une véritable humanité. C'est de cela que dépend l'avenir du monde.

Albert SCHWEITZER



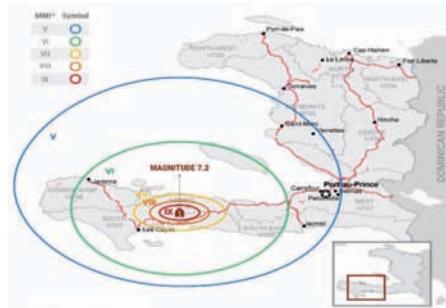
N° 508 Octobre - Novembre - Décembre 2021

ÉDITORIAL

DES JEUNES SOLIDAIRES ET VOLONTAIRES !

Qu'elles soient climatiques ou politiques, de violentes tempêtes secouent notre planète. Si l'Afghanistan fait la une de l'actualité, il est moins souvent question de la famine au Sud de Madagascar et de l'accumulation de tragédies traversées par Haïti :

- en avril, explosion du nombre de bandes lourdement armées, environ 200 comptabilisées, et du nombre d'enlèvements (91 personnes enlevées, les cas de kidnapping ont augmenté de plus de 300 %).
- en juillet, assassinat du Président Jovenel Moïse.
- le 14 août, un tremblement de terre détruit plusieurs villes faisant 12 000 blessés, 2 200 morts.
- le 19 août, une tempête tropicale ajoute à la désolation.



Le 1^{er} octobre tous les protestants haïtiens se sont mis en deuil et ont lancé une grève générale pour dénoncer les assassinats et les enlèvements.

Fin août, La Cause a lancé un appel aux dons en première page de son site et par Newsletter. Elle a pu rapidement collecter 15 000 euros pour Haïti et Madagascar. Les orphelinats que nous soutenons (8 en Haïti) sont indemnes mais seront sollicités pour recueillir d'autres enfants.



financement des 10 orphelinats, nous venons d'envoyer 5 000 euros à l'organisme de développement de l'église protestante SAF-FJKM, pour un projet de développement d'élevages au Sud du pays.

Je voudrais particulièrement saluer les initiatives de jeunes en France qui se sont engagés à nos côtés. Au mois de juin, les Éclaireurs de Poissy ont envoyé 3 000 euros à La Cause pour financer la construction d'une aire de jeux dans l'orphelinat CAST, Centre chrétien d'Action Sociale du Togo. En septembre, les jeunes de l'EPUDF de Valence ont créé un



groupe musical et décidé de donner la recette de leurs concerts à La Cause pour financer la construction d'une nurserie dans l'orphelinat Akany Fanantenana, à Madagascar.

Merci et bravo pour cette solidarité en actions !

Bonne lecture !



Alain Deheuvels
Pasteur - Directeur Général
de la Fondation

Sommaire du N° 508

- Gérard Larcher: L'apport des protestants dans le travail social au sein d'une République laïque
- Christelle Bankolé: Un temps à deux pour recharger les batteries
- Échos du séjour pour les solos à Paris
- L'écho des Couples et des Solos
- Informations sur Haïti et Madagascar
- Infos de La Cause
- Encart: catalogue des Éditions

L'organisme adventiste partenaire de La Cause en Haïti, ADRA, s'est engagé dans l'aide d'urgence sur place, la distribution d'eau potable et de kits alimentaires. 10 000€ lui ont été envoyés par La Cause.

À Madagascar, 47% des enfants malagasy de moins de 5 ans, environ 2 millions, sont affectés par la malnutrition. En plus du

L'APPORT DES PROTESTANTS DANS LE TRAVAIL SOCIAL AU SEIN D'UNE RÉPUBLIQUE LAÏQUE

Intervention de M. Gérard Larcher, Président du Sénat, à l'occasion des 100 ans de la Fondation La Cause

L'ancien ministre du travail et le protestant que je suis devenu, ne pouvaient qu'être intéressés par le thème de cette table ronde consacrée à l'apport des protestants dans le travail social au sein d'une République laïque. Je m'en tiendrais à la définition du travail social donnée par un décret de 2017 : «Le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société» (Marisol Touraine).

Cet apport des protestants dans le travail social est en effet indissociable de la République laïque. Les protestants, sortant de plus d'un siècle de clandestinité, ont pris part, après 1815, à la création d'œuvres de bienfaisance essentiellement consacrées à l'éducation et à la santé. L'Église réformée développa ainsi plusieurs organes d'assistance, principalement le diaconat et les œuvres charitables. Les œuvres issues du diaconat étaient animées par des laïcs même si elles restaient intimement liées à l'Église à laquelle elles se rattachaient.

Il s'agissait alors de construire une société qui favorisait l'élosion d'individualités tout en empêchant que le fort n'écrase le faible. Plusieurs pratiques illustraient cette attention portée à l'individualité et à la conscience : l'action éducative protestante tentait alors de développer une autodiscipline volontaire aux dépens d'une règle uniforme. Les œuvres médico-sociales du protestantisme ne se résignaient pas devant des cas souvent considérés comme incurables et arrivaient à faire en sorte que des aveugles arrivent à lire avec leurs doigts ou des sourds-muets «entendent avec leurs yeux»¹.

L'être humain se devait de s'individualiser face à son environnement social. Comme l'écrivait Freddy Durrleman : «La foi se définit comme une confiance vécue jour après jour dans un abandon qui ne conduit

pas à une aliénation mais un raffermissement de son être et de son identité. Ceci fonde un christianisme social, un enracinement dans l'histoire pour la lutte contre l'injustice et le paupérisme».

Pour un protestant, s'impliquer dans une œuvre religieuse n'est pas un gage de salut, mais une preuve de liberté et une expression de la foi. C'est en tous les cas mon regard. L'œuvre charitable est une conséquence de la foi et non un mérite devant Dieu. Selon Jean Baubérot, le protestantisme participe ainsi à une séparation progressive du social et du divin.

L'apport des protestants dans le travail social apparaît, dès lors, précurseur en matière de laïcité. La séparation des Églises et de l'État en 1905 poussa en effet nombre d'institutions d'assistance, jusqu'alors rattachées à leur consistoire, à prendre leur indépendance, conduisant à une redéfinition de la notion d'engagement au sein des différentes confessions.



La sécularisation fut ainsi un facteur de renouveau pour les protestants par la création de structures sociales. Jusqu'à la loi de 1905, les diaconats sont souvent inséparables de la vie paroissiale. Après l'adoption de la loi, la nécessité de dissocier le cultuel des autres manifestations les rend désormais indépendants.

Au XX^e siècle, alors que la voie de la charité fut privilégiée par les protestants pour s'intégrer à la société française, **le choix de l'association laïque, régies par la loi dite de 1901, apparut largement consensuel**. Pour les œuvres protestantes, l'association est surtout le moyen le plus simple et le

plus efficace de poursuivre l'œuvre de diaconat. **S'insérer dans un processus de laïcisation institutionnelle permet au protestantisme de se lier à la modernité, d'apparaître attractif et ouvert sur le monde.** Les protestants se tournèrent ainsi vers des structures non confessionnelles ou se mirent à laïciser leurs propres structures comme la CIMADE ou SOS Amitié.

Je connais l'implication actuelle des 360 associations et fondations protestantes que rassemble la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP). Accueil et accompagnement des personnes dépendantes ou souffrant d'exclusion, accès aux soins, insertion, hébergement, logement, accès à la culture, défense des droits comptent parmi les multiples actions menées par les membres de la FEP qui sont essentielles à la cohésion de la société française.

Je pense à la Fondation John Bost, qui accompagne et soigne des personnes souffrant de troubles psychiques et de handicap ainsi que des personnes âgées dépendantes, Fondation chère à notre cœur à mon épouse et moi-même. Je pense aussi au Centre d'Action Sociale Protestant, présidé par Antoine Durrleman, issu de cette séparation des activités cultuelles et des activités d'assistance et de bienfaisance dont je viens de parler. Je connais votre engagement en faveur de la solidarité et la fraternité. Cet apport des protestants au sein de la République est aussi un formidable message en faveur de la liberté de conscience et de la laïcité qui doit être aujourd'hui porté et répondre aux problèmes qui nous sont aujourd'hui posés.

Et permettez-moi de faire référence à l'actualité s'agissant du Projet de loi confortant les principes de la République. J'ai noté l'objectif du Président de la République, affirmé lors du discours des Mureaux, de faire passer les mosquées sous le statut 1905, et non plus de rester sous celui de 1901, **ce qui nous ramène à une clarification nécessaire de ce qui est du domaine cultuel et de ce qui ne l'est pas. Sur ce sujet, les protestants, de par leur histoire que je viens d'évoquer, ont beaucoup apporté.** Le Sénat, tout en partageant cet objectif, a sou-

¹ Citation du poète Pierre Léger : «Lire, c'est entendre avec les yeux».

Fondation LA CAUSE ★ Fondation LA CAUSE ★ Fondation LA CAUSE ★ Fondation LA CAUSE ★

haité au cours de l'examen de ce projet de loi que la liberté de culte ne soit pas entravée. Il s'agissait de faire en sorte que le renforcement des contrôles des associations cultuelles sous le régime de 1905 ne risque pas d'être dissuasif et de remettre en cause, à terme, le caractère incitatif de ce statut. Et je regrette que l'Assemblée n'ait pas été aussi loin que le Sénat le souhaitait dans cette voie.

Au début de mon intervention, je disais combien le travail social jouait un rôle majeur concernant la cohésion de notre société, tel est aussi le cas des religions.

Nous devons démontrer que les religions sont sources de liberté et d'émancipation.

La question de l'islam ne doit pas être éludée. Il est évident que c'est d'abord aux musulmans de France attachés à la République de s'organiser, de se financer et de se libérer de toute tutelle. Cette émancipation doit faire l'objet d'un accompagnement beaucoup moins « vertical » de la part de l'État que par le passé.

L'idée d'une organisation déconcentrée du CFCM renouant avec la proximité, qui partirait de la base et de la géographie départementale vers le sommet, à l'image de l'organisation de l'Église protestante unie de France, fait son chemin. C'est ce à quoi ont abouti les assises territoriales de l'islam de France. L'État se doit d'être aux côtés des musulmans en les aidant à faire émerger une nouvelle organisation de l'islam en France, à être attentifs à la formation des imams et des aumôniers, à diminuer la présence d'imams étrangers et à contribuer à la transparence du financement de leur religion et des réseaux rituels.

La liberté de culte est essentielle.

Dans ce contexte, le temps me paraît venu de réfléchir à l'instauration d'un dialogue rénové entre les cultes et les pouvoirs publics.



À l'heure où la différenciation est évoquée, s'agissant des collectivités territoriales, les cultes, tout en restant dans le cadre de la loi de 1905, doivent aussi échapper à l'uniformisation de leurs relations avec l'État.



Si l'entretien d'un patrimoine historique religieux constitue une préoccupation majeure pour l'Église catholique, les mouvements évangéliques se soucient eux davantage de l'édification de nouveaux lieux de culte ou de l'acquisition de la qualité d'association cultuelle, tout comme l'islam. Une approche innovante et transversale doit être définie. Ainsi, je suis convaincu que le Bureau central des cultes, qui est aujourd'hui rattaché au ministère de l'Intérieur, devrait dépendre du Premier ministre. Le fait religieux doit sortir du « Ministère de la Police », et le mot n'est nullement péjoratif, il doit s'agir pour l'État de mieux accompagner les cultes en fonction des besoins qui leur sont propres à partir d'un dialogue rénové.

Pour gagner cette bataille, le peuple français, dans toutes ses composantes, doit demeurer uni au sein de la communauté nationale autour des valeurs qui nous rassemblent en ce lieu.

L'État seul ne suffit pas. Le protestantisme a donc une voix à faire entendre, celle de la confiance, afin que le dialogue ne soit jamais rompu, dialogue qui nous appelle à la réconciliation et à la fraternité.

Cette fraternité qui est au cœur de l'action menée par les associations de bienfaisance protestantes. Cette fraternité qui contribuera aussi à résorber les fractures économiques, démocratiques, sociales et humaines que connaît notre pays avec cette crise sanitaire et qui mettent à mal sa cohésion.

Cette fraternité à laquelle contribuent aussi les associations d'entraide

issues d'autres cultes notamment catholiques. Je pense à la société Saint-Vincent-de-Paul et au Secours catholique qui trouvent leur fondement dans la doctrine sociale de l'Église.

Dès le milieu du XX^e siècle, les associations de bienfaisance protestantes voulurent dépasser le schéma vertical de l'assistance pour être aux côtés des plus déshérités.

Et à mon sens, la seule réponse qu'il convient d'avoir ne réside pas dans la verticalité du pouvoir mais dans le rétablissement du dialogue et de la confiance qui se double d'une pédagogie et de la reconnaissance de la place des corps intermédiaires.

Ministre du Travail, je m'étais évertué à promouvoir le dialogue avec ces derniers. Je crois profondément au dialogue social, au paritarisme. Je crois au dialogue avec les associations qui, chaque jour, sur le terrain combattent la pauvreté et l'exclusion.

Le principe de base qui doit nous guider, c'est celui de la subsidiarité qui conjugue au mieux efficacité et proximité. « La subsidiarité est au cœur du protestantisme qui veut rassembler sans imposer, réunir sans contraindre » écrit le pasteur Henry Mottu².

Nous le sentons : soit nous renouons avec la fraternité, soit nous connaîtrons de graves déconvenues. C'est la volonté des citoyens qui doit s'exprimer, c'est celle des protestants de France de défendre les valeurs de la République, à commencer par la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Ces valeurs qu'incarne la Fondation La Cause depuis un siècle et qui sont celles de tous les Français depuis 1789, cet universalisme républicain qu'il nous faut défendre aujourd'hui.

Samedi 26 juin 2021 - Palais de la Femme (Armée du Salut) - Paris

Gérard Larcher
Président du Sénat



² Henry Mottu, *Recommencer l'Église. Ecclésiologie réformée et philosophie politique*, (Pratiques, 27), Genève, Labor et Fides, 2011.

UN TEMPS À DEUX POUR RECHARGER LES BATTERIES

« La Cause a traversé plusieurs générations. En cent ans, elle a su se renouveler dans ses sessions sur les couples notamment », confie Pierrot Munch, pasteur et bénévole.

SORTIR DU QUOTIDIEN FAIT DU BIEN

Pierrot sentait son couple en crise depuis les débuts. Après cinq ans de mariage, une session couple lui a permis de trouver des ressources et de recharger les batteries : « La vie quotidienne est usante », explique Pierrot. « La relation est réduite à de l'utilitaire et à de l'organisationnel. Le cadre d'une session permet de partager plus profondément. Où se situe-t-on ? Qu'attend-on l'un de l'autre ? Que comprend-on quand on se parle ? C'est un beau cadeau que de s'offrir cette parenthèse où l'on est plus détendus. »

Sur place, Pierrot a apprécié la présence de témoins et d'experts. « On a reçu une parole avec ma femme, qui a totalement apaisé ma relation avec elle. Cette parole était semblable à celle de la parabole de la semence (Marc 4) où seule celle qui tombe dans la bonne terre porte du fruit. Une session, c'est se donner un temps et un espace pour travailler notre terre intérieure. Si j'avais reçu cette parole dans ma vie quotidienne, je n'aurais pas percuté. » Cet espace privilégié à deux invite les conjoints à prendre soin de soi et l'un de l'autre. « Au quotidien, on n'est pas toujours très romantique. On pourrait croire qu'ensemble on se suffit, mais la réalité se résume à travail, fatigue et routine. »



UN ESPACE QUI LIBÈRE LA PAROLE

Hedwige et Michel, couple pastoral et parents de trois grands enfants ont eux aussi participé à une session couple en 2016. Deux années difficiles les ont conduits à vouloir s'offrir une petite pause à deux : « Ce n'était pas une crise grave mais je me disais que cela pouvait être intéressant pour nos vingt ans de mariage », partage Hedwige. Très enthousiaste, elle se rappelle pourtant avoir appréhendé la session : « Mais j'avais besoin de lui parler en profondeur dans un espace sécurisé. Et c'est ce que j'ai ressenti. J'ai été touchée par la pédagogie du dévoilement du cœur et un accompagnement spirituel et psychologique. » Michel reconnaît que ces temps d'échange très approfondis ont permis de mettre au jour les questions et les problèmes qui traduisaient des tensions à la maison. « Ce fut le moment de se demander pardon et de vivre un temps de réconciliation très beau. On en est sorti régénérés. » « Et ça nous a fait tellement de bien », ajoute Hedwige, « qu'on y retourne cette année en tant qu'animateurs sur le thème : S'aimer et construire son couple. »



DES CLÉS UTILES À UN COUPLE ÉPANOUI

Grâce aux outils de la communication non-violente (CNV) et aux bénéfices de la méthode Imago, Hedwige et Michel cherchent à nourrir au quotidien un dialogue vertueux lors de temps de prière en commun. « Dieu est aussi présent comme partenaire du couple », souligne Hedwige.



« Nous Lui confions toute chose avec la confiance qu'il nous éclairera. » Ils redécouvrent le plaisir d'écouter l'autre, dans sa particularité et son unicité. Des jeux de questions-réponses permettent à Pierrot et Christine d'interroger différents sujets comme la question épineuse des priorités :

« Est-ce que je m'investis dans mon couple autant que dans mon travail ou tout autre engagement ? » Pierrot admettra que faire appel à une baby-sitter lui paraissait incongru autrefois. « Quand les enfants passent en priorité, la relation conjugale reste loin derrière alors que c'est avec le conjoint qu'on ira jusqu'au bout. » Hedwige voit ces temps à deux comme une respiration importante pour le psychique et le physique. Michel abonde : « Pour être un bon parent, il faut être heureux dans son couple. L'harmonie parentale est liée à celle du couple. »

Christelle BANKOLÉ
Rédactrice du journal FAMILY

ÉCHOS DU DERNIER SÉJOUR POUR LES SOLOS À PARIS

APRÈS DES MOIS DE PRIVATIONS À CAUSE DE LA COVID, UN GRAND SÉJOUR POUR LES SOLOS DE TOUS ÂGES A ENFIN PU AVOIR LIEU À PARIS, EN JUIN DERNIER, EN CONVERGENCE AVEC LA FÊTE DES 100 ANS. VOICI TROIS TÉMOIGNAGES REFLÉTANT CE QUI A ÉTÉ VÉCU :

COHÉRENCE DE VIE ÉVANGÉLIQUE

C'est avec reconnaissance et multiples grâces que je rentre du séjour. À la Fête des 100 ans de La Cause, j'ai pu découvrir très concrètement la cohérence de vie évangélique à la manière protestante, vécue dans le don de soi, l'ouverture à l'autre, le respect et l'altérité, avec le déploiement de mes capacités et l'acceptation de mes fragilités, afin d'être en confiance, pleinement réconciliée.

Dès le vendredi soir, le témoignage de Valérie m'a replongée dans l'essentiel de la vie, si précieuse. Merci de tout cœur, Valérie ! Les rencontres vécues par la suite ont été à cette profondeur, avec la légèreté, et l'humour sain des «enfants de Dieu», qui se savent aimés, de façon inconditionnelle, par Jésus-Christ.

J'aime beaucoup votre manière de faire les cultes, avec simplicité et profondeur. Merci

Alain : ta prédication m'a confortée dans le désir d'être pleinement «tout moi-même» !

La balade dans Paris et ses jardins, fut également très appréciée, bonnes heures de rencontres détendues, grâce à la vigilance d'Hervé, facilitant les échanges. Ce week-end vécu m'appelle à l'audace de vivre le message évangélique, dans ma vie de tous les jours, car il m'a renouvelée, encouragée ! Jésus dort quelquefois dans nos barques... mais «ayons confiance, Il est là et nous sauve dans nos tempêtes».

Roseline



ENTHOUSIASME ET MÉTHODE

Merci pour tout cet amour qui transparaît derrière vos actions. En arrivant, j'étais agréablement surprise par toute cette verdure qui m'accueillait en plein Paris. Puis j'ai eu droit à un accueil personnalisé de la part d'une bénévole. Au fur et à mesure que nous avancions pendant ce week-end, les visages s'éclairaient de plus en plus. Le bouquet final était ce dîner très soigné que nous prenions tous ensemble à la fin du séjour.

C'était un très beau week-end plein de joie et riche en rencontres. Merci, Seigneur ! Mais aussi merci à toute l'équipe qui a travaillé avec enthousiasme et méthode (le mot d'ordre centenaire de La Cause, et le thème du week-end pour les Solos).

Doris

SEULE ?

Je me suis sentie revenir «à la maison». Les jeunes personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de discuter étaient étonnées de constater que ça fait un moment que j'ai connu et participe aux week-ends pour les Solos... Ça veut dire «T'es toujours et encore seule ?!» Oui, justement, je ne me sens plus seule, car je me sens accompagnée par le Seigneur dans ma vie, Il chemine avec moi et son temps est béni.

Le week-end pour les Solos m'a permis de m'abandonner à la Grâce et à la Providence de Dieu.

Monique



DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS

L'ÉCHO DES COUPLES ET DES SOLOS

LE DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS PROPOSE AUX SOLOS (inscriptions sur www.lacause.org ou par téléphone)

1/ **La Causerie** d'automne/hiver 2021/2022 : entre le 15 novembre et le 31 janvier 2022, des Solos réunis par petits groupes de 4 vont discuter ensemble une fois par semaine autour d'une thématique spécifique. Pendant 10 rencontres en visio ou au téléphone, c'est l'occasion d'une expérience forte de partage amical et de croissance personnelle.

2/ **Bilan d'étape** : Pour déposer certains fardeaux, avancer dans ses projets et réfléchir à des questions personnelles et existentielles, ce parcours propose une série de trois entretiens téléphoniques avec un professionnel de l'écoute formé au conseil conjugal et familial. Les bénéficiaires de cette écoute au printemps dernier ont témoigné de l'importance que ces dialogues avaient revêtu pour eux, leur ouvrant des portes nouvelles.



3/ Les groupes régionaux **Sol Fa Sol** (Solidaires Face à la Solitude) proposent tout au long de l'année, des rencontres et des activités pour les Solos de tous les âges. Randonnée, tourisme, balade, visites culturelles permettent de se faire du bien et de découvrir les trésors cachés de sa région dans une ambiance conviviale. Repas et partage spirituel constituent la deuxième partie de ces rencontres mensuelles.

4/ Deux séjours pour les Solos :

Séjour Nouvel An, du 28 décembre 2021 au 2 janvier 2022, dans les Alpes : une semaine sportive pour les 35-55 ans, avec randonnée et ski, dans le massif des Bauges, mais aussi un réveillon festif et un fil rouge spirituel sur le thème de la montagne dans la Bible.

Séjour de Pâques, du 14 au 18 avril 2022, en Haute-Loire : les Solos de plus de 55 ans sont invités au centre de La Costette, pour vivre un parcours spirituel et recevoir, de la fête de Pâques, un nouveau souffle de vie.

LE DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS PROPOSE AUX DUOS

UN PARCOURS POUR PRÉPARER SON MARIAGE

Au mois de mars 2022 commencera une série de quatre rencontres en visio le jeudi, prolongée par une journée en réel le samedi 9 avril, en région parisienne. Autant d'occasions d'aborder franchement les différents thèmes centraux de la conjugalité à l'écoute des textes bibliques, de l'expérience du conseil conjugal et du témoignage d'autres couples pour ouvrir des temps de dialogues à deux en toute intimité.



DEUX SESSIONS POUR LES COUPLES :

La première est prévue pour le week-end de l'Ascension à Viviers.

La deuxième aura lieu du 25 au 31 juillet 2022, dans le sud de la région parisienne.

Un temps de pause pour rafraîchir sa relation conjugale. Dans le magnifique cadre de la forêt de Dourdan, une ancienne abbaye offre le cadre idéal pour se mettre à l'écoute l'un de l'autre. Relire son histoire de couple, dénouer certaines tensions, oser faire de nouveaux projets... Autant de possibilités à découvrir au fil des jours, avec un accompagnement professionnel et bienveillant, porté par une spiritualité ouverte.

Un cadeau à faire ou à se faire pour fêter un anniversaire de mariage !

Nicole Deheuvels
Directrice du Département Solos-Duos



INFORMATIONS SUR HAÏTI ET MADAGASCAR

FAMINE À MADAGASCAR

Cette année encore, « le Grand Sud » de Madagascar subit les conséquences de la sécheresse. La crise alimentaire chronique de l'hiver austral, connue dans l'île sous le terme de « kéré », frappe durement les malgaches. Les températures en hausse régulière et la faible pluviométrie ont fini par engendrer la pire sécheresse depuis 40 ans. La canicule n'est pas seule responsable de la situation. Depuis décembre 2020, de violents vents de sable ont également recouvert une partie des terres arables, les rendant inexploitables. Cette aridité, aggravée selon l'ONU par le réchauffement climatique, a causé une dramatique perte de récoltes puis la pénurie de denrées alimentaires qui en découle. Les prix des céréales sur les marchés ont flambé et la population la plus pauvre ne peut plus acheter la quantité suffisante pour se nourrir. L'isolement de ces villages du sud



du pays crée des difficultés d'acheminement aggravant la situation.

En parallèle, le contexte actuel marqué par la pandémie de Covid-19, a fait disparaître les emplois saisonniers liés au tourisme. De nombreuses familles ont ainsi vu leur revenu chuter. Et les petites cultures familiales sont elles aussi desséchées. Des dizaines de milliers de familles dépendent des distributions du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de l'État. Une catastrophe humanitaire de grande ampleur s'annonce si la commu-

nauté internationale ne réagit pas très rapidement.

Dès cet été, en partenariat avec le Service d'Entraide de l'Église protestante réformée de Madagascar (SAF FJKM), la Fondation La Cause a engagé une action d'urgence auprès des familles victimes de la famine sous la forme d'une enveloppe financière de 5 000 euros, qui se concrétise sur place par l'achat d'animaux d'élevage (chèvres et/ou moutons) pour les éleveurs sinistrés de la commune de Berano Ville. En parallèle, un suivi vétérinaire est mis en place, ainsi qu'un accompagnement des éleveurs par des techniciens qualifiés. Le but est de renforcer la capacité de la population à faire face aux prochains épisodes de sécheresse.

Vous pouvez participer à cette action en envoyant dès maintenant vos dons affectés à ce projet.

NOUVELLES D'HAÏTI

Le 14 août 2021, un séisme de magnitude 7,2 frappa le sud-ouest d'Haïti. Les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes, notamment les villes des Cayes, de Jérémie et de l'Anse à veau, furent les plus durement touchés : on déplore 2 200 morts, près de 320 disparus et 12 300 blessés. Les dégâts matériels sont aussi immenses : près de 130 000 maisons détruites ou gravement endommagées. Onze ans après le séisme de 2010, les haïtiens sont à nouveau sous le choc.

Cette catastrophe n'a pas touché les huit orphelinats partenaires de La Cause situés à Port-au-Prince et ses environs. Cependant, face à la détresse des familles sinistrées et des enfants isolés de la région ouest d'Haïti, la Fondation La Cause a décidé de s'impliquer et a déjà envoyé une aide d'urgence de 10 000 €.

Cette action en lien avec l'ONG ADRA a contribué à :

- distribuer des produits de premières nécessités (eau potable, kits alimentaires et kits d'hygiène)
- envoyer des personnels de santé sur place pour identifier l'urgence et porter aide et soins aux victimes
- installer une clinique mobile pour les soins ambulatoires et préparer l'évacuation des blessés graves vers Port-au-Prince.



À ce jour, le gouvernement et les partenaires passent à une phase de reconstruction dans de nombreuses zones touchées. Les efforts coordonnés pour apporter l'aide humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin sont malheureusement entravés par la détérioration de la situation sécuritaire haïtienne. Malgré cela, ADRA et la Fondation La Cause parviennent à soutenir les sinistrés. Les familles commencent à se retrouver et aspirent à reconstruire leur foyer. La reconstruction des infrastructures avec des normes sismiques est à l'étude par ADRA.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont répondu à l'appel de fonds et invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à les rejoindre : sans vous, ces actions ne pourraient pas avoir lieu !

Véronique GOY
Directrice du Département
Enfance



INFOS DE LA CAUSE * I

Pour tout renseignement : Fondation La Cause – 01 39 70 60 52 – www.lacause.org – fondation@lacause.org

VENTE DE LA CAUSE 2022

Elle aura lieu les 18 et 19 mars 2022, à l'Église américaine de Paris.

Merci à toutes les personnes qui préparent des produits de qualité pour garnir les comptoirs et les envoient à La Cause !



N° 508 : Octobre - Novembre - Décembre 2021

Organe trimestriel de la Fondation La Cause

69 av. Ernest Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy

01 39 70 60 52 - fondation@lacause.org

www.lacause.org

Directeur de publication : Alain Deheuvels

Abonnement : 4 € - Prix du numéro : 1 €

IBAN LBP : FR10 20041000 0157 5535 9F02 037

Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4

Imprimerie : Le Réveil, Épernay

Commission Paritaire n° 0926 G 86756

FAMILLES ADOPTIVES - ENFANTS D'ORIGINE CORÉENNE

• La Fête de Noël de l'Association Culturelle Chrétienne Franco-Coréenne (ACCFC) aura lieu les 20 et 21 novembre au Gîte de Boisseaux (45480). C'est une réelle joie de se revoir et de partager avec tous autour de la culture coréenne. Le vice-président de la Fondation La Cause, Antoine DURRLEMAN, interviendra sur le thème « Heureux ceux qui sont au service des autres ».

• Un voyage en Corée se prépare pour l'automne 2022. Informations et inscriptions, pasteure Sook-Hee YOUN, déléguée de La Cause : 06 29 81 60 58.



HANDICAP VISUEL : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

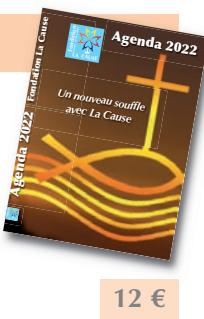
Le Département Handicap Visuel cherche un ou des bénévoles, à l'aise avec l'informatique, pour aider au contrôle et à la finalisation de l'enregistrement des audiolivres pour mise à disposition de la bibliothèque sonore. Cette activité se fait à domicile avec un matériel de base, micro-ordinateur et graveur de CD. Pour toute information, merci de joindre Dominique Pauvret au 01 71 52 18 60 ou au 01 71 52 18 63.

ÉDITIONS : QUELQUES NOUVEAUTÉS

AGENDA 2022

AGENDA 2022

Comme chaque année, l'Agenda de la Fondation La Cause est paru à la fin de l'été. Commandez-le dès maintenant.



12 €



VERS L'AUBERGE

VERS L'AUBERGE - 12 PRÉDICATIONS DE LA PASTEURE CORINNE AKLI

Ces prédications évoquent le Père - Aubergiste qui m'a recueilli comme on cueille une petite fleur, comme on trouve une perle. Ma joie serait comblée si vous découvriez à votre tour de quel amour nous a aimés ce Père-Aubergiste.

132 pages, Corinne Akli
13 € (extrait de la 4^e de couverture)



ZWINGLI

DVD ZWINGLI - LE RÉFORMATEUR

Ulrich Zwingli installe la Réforme à Zurich. Les tensions avec les cantons catholiques voisins entraînent une guerre civile. Mais les idées de Zwingli lui survivent et ont une grande postérité dans le protestantisme.

Un film de Stefan Haupt



2 h 03 min,
18 €

La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.

